



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 30 avril 2018



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de l'Égalité des Chances au sujet du projet « Girls' Day - Boys' Day ».

Le 26 avril, 2018 Madame la Ministre de l'Égalité des Chances a accueilli Madame la Commissaire européenne à l'Égalité des genres, Věra Jourová en visite officielle au Luxembourg. Selon les propos de Madame la Ministre, « *nous devons commencer la sensibilisation dès un très jeune âge et faire passer le message que les garçons et les filles sont libres dans leur choix professionnel* ».

Pour les filles et les garçons, le choix d'une profession et le développement d'un projet de vie sont souvent déterminés et limités par des idées préconçues et par l'influence des rôles sociétaux, c'est-à-dire beaucoup d'élèves choisissent des métiers typiques pour leur genre. Le projet « Girls' Day - Boys' Day », ayant lieu depuis 2006 au Luxembourg, vise à surmonter ces contraintes. Des entreprises, des administrations, des institutions et des organisations offrent aux filles et garçons la possibilité de découvrir une profession "atypique" pendant une journée de travail.

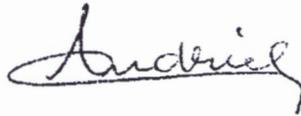
Selon mes informations, des écoles voulant participer au projet n'ont pas reçu d'informations de la part du gouvernement concernant une nouvelle édition du projet en question.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Égalité des Chances :

- Quand est-il prévu d'organiser l'édition 2018 du « Girls' Day - Boys' Day » ?
- L'existence du projet même est-elle remise en question ?
- Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons ?
- Le gouvernement envisage-t-il de remplacer le projet « Girls' Day - Boys' Day » par d'autres initiatives comme la journée « Girls in ICT » ? Si oui, sur base de quelles considérations?
- Madame la Ministre peut-elle nous dresser un bilan des 5 dernières éditions du projet « Girls' Day - Boys' Day »?
- Combien de filles et garçons ont participé ?
- Combien d'écoles ont participé ?

- Combien d'entreprises, d'administrations, d'institutions et d'organisations ont participé au projet ?
- Quelles conclusions peuvent-être tirées de l'évaluation de l'initiative en question?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Sylvie Andrich-Duval

Députée

Réponse commune de Madame la ministre de l'Égalité des chances Lydia Mutsch, de Monsieur le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire Nicolas Schmit et de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude Meisch à la question parlementaire n° 3784 de l'honorable Députée Madame Sylvie Andrich-Duval

Le gouvernement reste attaché à l'objectif d'une orientation scolaire et professionnelle neutre en termes de genre et au message politique que les choix professionnels peuvent et doivent se faire indépendamment du sexe des jeunes.

Des manifestations comme le Girls' Day - Boys' Day se prêtent bien pour informer et sensibiliser en ce sens étudiants, parents, entreprises et la société en général.

Cette manifestation est un élément important des politiques d'égalité dans la mesure où elle contribue à atteindre un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie respectivement à mettre en oeuvre des mesures spécifiques en faveur du sexe sous-représenté.

Le Girls' Day – Boys' Day était traditionnellement programmé au mois de mai.

Or cette année, il a été décidé de reporter l'édition de 2018 afin que le concept du Girls' Day – Boys' Day puisse être repensé compte tenu du bilan mitigé des deux dernières années et afin qu'il soit inscrit dans une approche plus globale et concertée de l'orientation.

L'événement sous sa forme actuelle ne rencontre plus le succès de ses débuts. Au fil des différentes éditions un essoufflement de l'intérêt pour le GDBD a été constaté. En effet les raisons qui incitent les jeunes à s'inscrire sont avant tout, la possibilité de passer une journée au sein d'une entreprise, plutôt que la découverte d'un métier dit « atypique ». Il est constaté que la répartition restrictive des postes de stage, est non seulement contradictoire avec l'idée de base de l'initiative, notamment, supprimer les termes « typique » et « atypique » dans le monde des professions, mais elle freine de plus en plus l'ambition des jeunes à participer à cette journée.

C'est pourquoi, il sera procédé à une analyse de la documentation des démarches d'orientation que chaque lycée devrait produire avant la fin de l'année scolaire. Une nouvelle formule de l'événement portant probablement une nouvelle dénomination et répondant mieux aux besoins actuels des jeunes pourrait ainsi être lancée avant la fin de l'année à moins qu'un autre moment au courant de l'année scolaire s'avérerait plus opportun.

De 2011 à 2016, le service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) a effectué la coordination générale du projet « Girls' Day – Boys Day » (ci-après GDBD) et depuis 2017 le service de coordination de la Maison de l'orientation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en est chargé.

De 2013 à 2016 :

- entre 110 et 160 entreprises et institutions d'accueil dans les domaines de l'artisanat, des services communaux, de l'industrie, de la jeunesse et de la petite enfance, de la santé, de la sécurité, du transport et de la logistique ont participé par année aux éditions GDBD,

- entre 1004 et 1393 offres de stage ont été déclarées chaque année par les entreprises et institutions,
- entre 800 et 1134 élèves ont participé par année à cette journée,
- 34 ou 35 lycées par année ont profité de cette initiative, mais seulement au niveau de 2 ou 3 lycées, le nombre des jeunes participants a été plus élevé que 100 élèves par établissement; pour environ 25 lycées, le nombre des participants a été en dessous de 30 élèves par établissement scolaire,
- 2/3 des participants ont été des filles et 1/3 des élèves ont été des garçons.

En 2014, un premier déséquilibre massif entre offres et demandes a pu être constaté.

Au niveau du secteur de la petite enfance, environ 80 offres de stage (prévues pour garçons) sont restées non satisfaites.

En 2015, au niveau du secteur artisanat, environ 50 offres de stage (prévues pour filles) sont restées non satisfaites. Au niveau du secteur de la petite enfance, environ 70 offres de stage (prévues pour garçons) sont restées non satisfaites.

En 2016 :

Artisanat : 62 filles inscrites alors que 105 offres de stage ont été prévues pour les filles

Industrie : 27 filles inscrites alors que 50 offres de stage ont été prévues pour les filles

Services communaux : 70 filles inscrites contre 116 offres

Transport – logistique : 9 filles inscrites contre 34 offres

Jeunesse : 13 garçons inscrits contre 36 offres prévues pour garçons

Petite enfance : 84 garçons inscrits contre 127 offres

Santé : 29 garçons inscrits contre 59 offres
